

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND ANGOULEME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 9 DECEMBRE 2010

Délibération
n° 2010.12.271

Incubateur régional
Etincel : participation
financière au
programme
"Incubateur Image
Etincel"

LE NEUF DECEMBRE DEUX MILLE DIX à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **3 décembre 2010**

Secrétaire de séance : Laurent PESLERBE

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Brigitte BAPTISTE, André BONICHON, Jacky BONNET, Patrick BOUTON, Yves BRION, Stéphane CHAPEAU, Françoise COUTANT, Marie-Noëlle DEBILY, Catherine DESCHAMPS, Gérard DEZIER, Maryse DUMEIX, François ELIE, Guy ETIENNE, Michel GERMANEAU, Jean-Pierre GRAND, Maurice HARDY, Robert JABOUILLE, Madeleine LABIE, Joël LACHAUD, André LAMY, Dominique LASNIER, Bertrand MAGNANON, Jacques NOBLE, Jean PATIE, Catherine PEREZ, Laurent PESLERBE, Alain PIAUD, Rachid RAHMANI, Christian RAPNOUIL, Philippe RICHARD, Martine RIVOISY, Maryse ROUX, Frédéric SARDIN, Dominique THUILLIER, Patrick VAUD, Gilles VIGIER

Ont donné pouvoir :

Bernard CONTAMINE à Brigitte BAPTISTE, Janine GUINANDIE à Laurent PESLERBE, Françoise LAMANT à Joël LACHAUD, Djillali MERIOUA à Rachid RAHMANI, Cyrille NICOLAS à Gérard DEZIER, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT à André BONICHON

Excusé(s) représenté(s) :

Maurice FOUGERE par Maryse ROUX

Excusé(s) :

Nicolas BALEYNAUD, Catherine DEBOEVERE, Gérard DESAPHY, Jacques DUBREUIL, Annette FEUILLADE-MASSON, Sébastien GOURET, Nadine GUILLET, Véronique MAUSSET

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	Rapporteur : Monsieur BEAUCHAUD
--------------------------	--

INCUBATEUR REGIONAL ETINCEL : PARTICIPATION FINANCIERE AU PROGRAMME "INCUBATEUR IMAGE ETINCEL"

L'Incubateur régional Poitou-Charentes ETINCEL propose de mettre en œuvre un programme dénommé « Incubateur image Etincel – L'innovation dans les industries créatives – année 2010 et 2011 ».

Ce programme, basé sur le mode de fonctionnement de l'incubateur académique Etincel, labellisé par le ministère de la Recherche, s'inscrit dans les actions de soutien aux filières économiques prioritaires (graphique, image, éco-industrie et mécanique) adoptées par le GrandAngoulême en 2009.

Il doit permettre, en complétant les actions des partenaires (MAGELIS, Chambre de Commerce et d'Industrie, GrandAngoulême) de la filière Image, de favoriser l'incubation des projets de création d'entreprises, issus des diplômés des établissements de formation et de recherche de la filière image.

Un comité d'agrément spécifique constitué des partenaires du programme sera constitué.

Les projets validés pourront être hébergés au sein de la pépinière du Grand Girac et bénéficier ainsi d'un accompagnement professionnel.

Sur un budget prévisionnel 2010 de 65 000 €, le GrandAngoulême est sollicité à hauteur de 6 500 €.

Vu l'avis favorable de la commission développement économique du 24 juin 2010,

Je vous propose :

D'APPROUVER le versement d'une subvention du GrandAngoulême, au titre de l'année 2010, de 6 500 €, à l'Incubateur Régional ETINCEL, pour la mise en œuvre du programme « Incubateur image Etincel ».

D'IMPUTER la dépense au budget principal – article 6574 – rubrique 902.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 16 décembre 2010	<u>Affiché le :</u> 16 décembre 2010